

# Dossier de Presse

Pole Universitaire de Proximité -Lyon 3



2009-2010

# Orientation magazine - Mars/Mai 2009



## Orientation post-bac

### restez zen !

*Dossier réalisé par Coralie Bach*

Les procédures de préinscription pour le supérieur débutent, et pourtant, de nombreux lycéens sont encore dans l'incertitude. Selon un sondage réalisé par le Biop, le centre d'orientation de la Chambre de Commerce et d'industrie de Paris, seuls 40 % des élèves de terminale ont une idée précise de leur orientation future. Alors pour faire le bon choix après le bac, commencez au plus tôt à dessiner votre projet professionnel.

**Q**u'est-ce que tu comptes faire après le bac ? Cette question vous l'entendez très régulièrement, sans toujours pouvoir y apporter une réponse. Mieux vaut donc anticiper et préparer votre projet professionnel dès les premières années de lycée. En terminale, pris par un programme chargé et la pression de l'examen, vous disposez de peu de temps pour préparer votre avenir. Or, un projet professionnel ne se construit pas dans la précipitation. D'autant que choisir sa voie est plus complexe qu'auparavant : *"Les filières de formation se sont multipliées, et les métiers sont devenus virtuels. Avant, les métiers étaient plus manuels et artisanaux,*

## Orientation magazine - Mars/Mai 2009



et donc plus visibles", explique Yolande Demargne, conseillère orientation au CIO<sup>\*</sup> enseignement supérieur de Paris. Enfermées dans leur bureau derrière leur écran d'ordinateur, beaucoup de personnes exercent des fonctions méconnues, d'où la difficulté parfois de découvrir certaines professions. *(Centre d'information et d'orientation)*

Retarder vos démarches d'orientation, c'est prendre le risque de choisir vos études par dépit... Trop d'étudiants font preuve de désillusions après leurs premières semaines de cours, réalisant que la filière ne leur correspond pas. L'important taux d'échec en première année de licence en est une illustration.

Spécialisé dans l'orientation tout au long de la vie, le Biop accompagne les jeunes d'Ile-de-France dans leurs démarches. Michèle Dain, la directrice, est affirmative : *"Le fait de savoir ce que l'on veut donne de la motivation. Si on est trop dans l'effort, ça ne marche pas."*

Partant de ce constat, l'université Lyon 3 a mis en place fin 2006 un Pôle universitaire de proximité (Pup), en réponse à un appel d'offre des Ministères de l'Enseignement Supérieur et de l'Égalité des Chances. Son but : augmenter le taux de réussite dans le supérieur, et favoriser l'insertion des jeunes sur le marché du travail. Les membres du Pup interviennent auprès des lycéens pour les aider, notamment, à

préparer leur projet professionnel. Et les résultats sont encourageants : *"On élève le pourcentage de réussite au bac. Dans un lycée de la région lyonnaise, le taux de réussite est passé de 79% à 84%",* déclare Fabien Lafay, directeur du Pup.

Pour mettre toutes les chances de votre côté, il faut trouver votre voie. Alors si vous ignorez ce que vous souhaitez faire, ou que votre vision du futur reste assez floue, suivez nos conseils, et construisez étape par étape un véritable projet d'avenir.



## Orientation magazine - Mars/Mai 2009



### Apprendre à se connaître

Un projet professionnel réussi est avant tout celui qui vous correspond. La première étape consiste donc à vous interroger sur votre personnalité.

Pour cela, cernez d'abord vos goûts. Au lycée, quels cours vous intéressent le plus ? Parmi vos activités extra-scolaires, actuelles et passées, sélectionnez celles que vous aimez.

Ensuite, essayez de déterminer vos points forts. Vous pouvez déjà vous appuyer sur les matières scolaires et vos loisirs : où êtes-vous bons ? Puis, demandez à vos parents et à vos amis de faire la liste de trois de vos qualités, et comparer leur liste à la vôtre.

Autre astuce : faites le bilan d'un projet que vous avez mené à bien. Fabien Lafay utilise cette méthode lors de ses interventions

dans les lycées : *"Qu'avez-vous aimé ? Quelles étaient les contraintes ? Qu'avez-vous appris ? Ce projet peut-il être rapproché d'un métier ?"* Et si vous croyez ne rien avoir fait, réfléchissez bien : *"Tout le monde a fait quelque chose ! Organiser un anniversaire, un match de foot, gagner de l'argent pour un permis ou un voyage..."*, affirme-t-il.

Toujours pour mieux cerner votre personnalité, questionnez-vous sur vos valeurs et votre projet de vie. Comment vous imaginez-vous dans dix ans ? Installé dans une grande ville, à la campagne, constamment sur les routes ? Fabien Lafay conseille de s'interroger sur son "moteur" personnel. Entre le social, la famille, l'argent, la gloire, et l'artistique, quel est le plus important pour vous ? *"Aucun moteur n'est condamnable,*

## Orientation magazine - Mars/Mai 2009



précise-t-il, *on peut être motivé par l'argent et être quelqu'un de très bien. Il faut simplement être honnête avec soi.*"

Votre orientation doit en effet être cohérente avec vos envies. *"J'ai rencontré une jeune fille qui se présentait à une grande école de commerce, raconte Michèle Dain. Quand nous l'avons interrogée sur son avenir, elle a déclaré vouloir rester dans sa petite ville d'origine, et passer du temps avec sa famille. Ce n'est pas vraiment compatible avec ce type de carrière !"*

Le but de cette étape est donc de définir vos atouts et vos envies afin de rechercher des domaines professionnels dans lesquels



les exploiter. Cette réflexion sur vous-même demande du temps et un peu de recul. N'hésitez pas à demander de l'aide. Vous pouvez également réaliser des tests et vous faire accompagner par un conseiller d'orientation.

### **S'informer et être ouvert**

Grâce à l'analyse de vos goûts et de votre personnalité, des pistes sont apparues. Vous devez, dans un second temps, mener une véritable enquête sur les secteurs d'activités et les études susceptibles de vous plaire.

Internet, livres et revues spécialisés, Crij (Centre régional d'information jeunesse), CIO, les outils et lieux d'information ne manquent pas. *"Il faut être en éveil pour saisir les opportunités, assure Michèle Dain. On ne vous présente pas un parcours sur un plateau, il faut être à l'affût."*

En un mot : soyez curieux !



## Libération - Aout 2009

Education ♦ L'académie initie les plus méritants aux mœurs des classes préparatoires.

## Des lycéens défavorisés du Rhône en prépa à la prépa

**LYON**, de notre correspondant  
 Debout dans le grand amphithéâtre, ils s'exercent à maîtriser leur souffle, pour combattre le stress. Ils sont 29 élèves, respirent doucement, bloquent leurs poumons quatre secondes, avant d'expirer lentement. Joade reste sérieux, Faustine réprime un fou rire. Ils pourraient être en vacances comme leurs copains de lycée, mais suivent les cours de «l'École d'été».

Pour la deuxième année consécutive, ces dix jours dispensés à l'Insa (Institut national des sciences appliquées) de Villeurbanne (Rhône), sont entièrement pris en charge pour permettre aux lycéens de familles modestes de préparer leur intégration dans des classes préparatoires aux grandes écoles. L'idée est venue du constat qu'en 2007-2008, 3% seulement des élèves de zones urbaines sensibles intégraient des classes préparatoires (3,4% cette année).

**Ludique.** Pour rassurer ces 29 élèves, considérés comme «les plus méritants», ils sont logés pendant dix jours dans des studios individuels, ne manquent pas de loisirs collectifs, mais suivent un programme dense: techniques de communication par le regard, la voix, la démarche et le geste; auto-évaluation de sa position dans un groupe; construction d'un réseau au sein d'une grande école. Et visites des établissements qui participent au dispositif. Les Ecoles normales supérieures de Lyon, l'Insa, et l'École de management. Des rendez-vous particuliers ont lieu aussi pour les visites des lycées qui les accueillent en prépa, en compagnie des proviseurs.

L'enseignement est plutôt ludique. Ceux qui intégreront des prépas scientifiques ont ainsi travaillé jeudi avec une troupe de théâtre, pour écrire et jouer des saynètes sur le métier d'ingénieur. Et pour la gestion du stress, deux formateurs décoraient hier avec humour le phénomène biologique, avant de suggérer quelques réponses à adopter à l'abord de la première mauvaise note.

Le préfet de région (Rhône-Alpes), Jacques Gérald, est venu les saluer mercredi. Il leur a résumé les enjeux de ce disposi-



Elèves de l'école d'été à l'Insa de Lyon, vendredi. C'est la deuxième année que l'académie de Lyon propose ce dispositif. PHOTO SÉBASTIEN BROME SIGNATURES

tif: «Si les Anglo-saxons favorisent certains en fonction de leur race, de leur religion ou de leurs ethnies, ce n'est pas notre conception. La République française s'est créée sur l'égalité de tous les citoyens en fonction de leurs mérites. Mais il faut avoir le courage de reconnaître que cette égalité

**Les élèves suivent un programme dense: techniques de communication par la voix, le regard, la démarche, le geste; auto-évaluation de sa position dans un groupe...**

de principe n'existe pas dans les faits. Des élèves très brillants de certains lycées ne vont jamais vers les classes préparatoires.» «Valables». Pour rattraper cela, l'académie a monté un programme complet (lire encadré), mais la difficulté consiste à bien cibler les élèves. Ne retourner que des lycéens boursiers est injuste. Il arrive que des en-

fants d'ingénieurs au chômage le soient, alors que le cursus de leurs parents ne les place pas en autocensure face aux études supérieures. A l'inverse, certains parents d'élèves non boursiers n'ont jamais dépassé la troisième. Les proviseurs se sont chargés, dans les 52 lycées, de repérer les élèves «méritants» qui se trouvaient les plus éloignés culturellement des classes préparatoires, en zones urbaines sensibles et à la campagne notamment. «Si vous avez été recrutés, les rassure le préfet, ce n'est pas parce que vous êtes d'origine modeste. C'est parce que vous êtes valables! Parce que vous le méritez!»

Ils n'en doutent d'ailleurs pas. «Cette formation, ce n'est pas un statut particulier, souligne Joade. Ce n'est pas un pistolet. Nous l'avons méritée.» Faustine

opine, et ajoute: «On ne doit rien à personne. D'autres doivent beaucoup à papa et maman quand ils se retrouvent en prépa. Ce n'est pas notre cas.»

**Difficiles.** Les enseignants leur ont bien fait comprendre qu'une fois les chances (un peu) nivelées, rien ne leur serait donné. «Ils ne nous font pas miroiter que ce serait facile, confirme Estelle. Ils nous ont aussi expliqué qu'on venait d'atteindre un objectif, et qu'on risquait une déprime.» Le préfet a insisté auprès d'eux sur ce point: «Vous allez traverser des moments difficiles, prendre des coups de bambous avec les premières mauvaises notes. Tenez le coup. Ayez confiance en vous!» Des élèves de l'année dernière sont venus témoigner, et les encourager. Depuis l'école d'été d'août 2008, ils communiquent entre eux par Internet, et se sont mobilisés à Noël lorsque l'une des stagiaires a fait

une grosse déprime. Ils l'ont convaincue de poursuivre la prépa, avant de prévenir enseignants et parents lorsqu'ils ont craint qu'elle ne fasse une bêtise. La jeune fille a repris les

cours. Et sur les 23 élèves qui avaient suivi l'École d'été 2008, 20 entrent le mois prochain en deuxième année de classe préparatoire.

— OLIVIER BERTRAND

## A l'université Lyon-III, tutorat et module de formation

Dans l'académie du Rhône, le nombre d'élèves boursiers intégrant des classes préparatoires serait en nette progression depuis deux ans. Il serait en effet passé de 11% (280 lycéens) lors de la rentrée 2007-2008 à 38% (1015) aujourd'hui. Des programmes ont été mis en place, notamment autour d'un pôle universitaire de proximité créé à l'université Lyon-III-Jean Moulin. Il pilote la classe d'été ainsi que les dispositifs mis en place en amont et en aval: des réunions d'information pour rassurer parents et élèves avant que ces derniers n'intègrent le dispositif. Puis, à l'issue de la classe d'été, un système de tutorat et des modules de formation au cours de l'année scolaire, pour que les élèves ne se retrouvent pas lâchés seuls, loin de leur milieu.

OLB.



Lyon, le 26 Août 2009

**Contribuer à l'égalité des chances dans l'accès à l'enseignement supérieur  
telle est l'ambition et l'engagement de l'Université Jean Moulin à travers  
le Pôle Universitaire de Proximité**

Contribuer à l'égalité des chances dans l'accès à l'enseignement supérieur telle est l'ambition et l'engagement de l'Université Jean Moulin.

Dans cette perspective, l'Université Jean Moulin a créé en 2006 un *Pôle universitaire de proximité (PUP)*, unique en France, qui développe ses actions en amont et remotive des jeunes à poursuivre leurs études en leur offrant outils et méthodes : séminaires pour lycéens dans la perspective du baccalauréat, modules pour étudiants, aide aux lycéens en grande difficulté (programme SAS du lycée Condorcet de Saint Priest, programme d'aide à l'orientation des lycéens de première...).

Le *Pôle universitaire de proximité (PUP)* a participé activement, pour la deuxième année consécutive, à l'Ecole d'été qui se déroule du 19 au 28 août à destination de bacheliers pour leur faciliter l'accès en classes préparatoires.

Sa mission a consisté à assurer, dès le démarrage du projet, l'ingénierie globale de formation à la demande de la Préfecture de Région et du Rectorat de l'Académie de Lyon à travers l'élaboration d'une pédagogie adaptée aux bacheliers participants, la conception des différents modules de formation, le choix des intervenants et le suivi de l'Ecole. Monsieur Fabien Lafay a été nommé en 2008 responsable pédagogique de l'école d'été par le SAIO du Rectorat de Lyon.

Faisant la promotion de l'initiative lyonnaise, Le PUP collabore actuellement au projet d'une Ecole d'été qui est organisée par l'ESSEC à Paris.

Convaincue que la diversité et les spécificités sont une richesse et que chacun d'entre nous est défini par ses différences, l'Université Jean Moulin souhaite apporter sa contribution au décroisement social et culturel de la société et offrir à chaque jeune, quel que soit ses origines et son milieu social ou culturel, les armes de la réussite au service d'un humanisme qui rejoint les valeurs fondamentales de l'Université.

**Contacts :**

Fabien LAFAY - Directeur du Pôle universitaire de proximité (PUP)  
fabien.lafay@univ-lyon3.fr – 06 82 81 01 99

France LAREDO – Directrice de la communication et relations extérieures  
france.laredo@univ-lyon3.fr - 06 74 98 91 31

# Communiqué de presse - 12/01/2010

**COMMUNIQUE DE PRESSE** | 12/01/10

## L'UNIVERSITE JEAN MOULIN LYON 3 POURSUIT SON ENGAGEMENT EN FAVEUR DE LA DIVERSITE ET DE L'EGALITE DES CHANCES

### **Signature de la charte sur la diversité et l'égalité des chances**

**Mercredi 13 Janvier 2010**

Hugues Fulchiron, Président de l'Université Jean Moulin Lyon 3, signera la charte sur la diversité et l'égalité des chances le **mercredi 13 janvier** prochain à l'occasion de la venue à Lyon de Monsieur Yazid SABEG, Commissaire à la diversité et à l'égalité des chances.

### **Sensibilisation des lycéens de classes terminales et des enseignants du Lycée Jean-Paul Sartre de Bron dans le cadre des journées du mérite et de l'excellence**

L'Université Jean Moulin Lyon 3 sera également partenaire de la première édition des journées de l'excellence et de la réussite des 29 et 30 janvier prochains au travers de son Pôle Universitaire de Proximité (PUP).

Dans cette perspective, une rencontre d'échanges avec les lycéens de classes terminales et les enseignants du Lycée Jean-Paul Sartre de Bron se déroulera le vendredi 29 janvier à 10h. Il s'agira de sensibiliser les lycéens méritants à s'engager dans les formations d'excellence, de les informer sur les dispositifs d'accompagnement mis en place pour faciliter leur intégration et leur réussite et enfin de lever certaines auto censures d'ordre social, culturel ou familial.

### **Le Pôle Universitaire de Proximité de Lyon 3 : 120 modules de formation pour plus de 530 jeunes bénéficiaires dont 250 lycéens pour 2008-2009**

Le Pôle Universitaire de Proximité de Lyon 3 a pour mission de favoriser la réussite scolaire et universitaire des jeunes en difficulté scolaire au travers de différents dispositifs. Pour les lycées, le pôle organise dans chaque établissement un séminaire de formation de 4 jours gratuit. Les établissements sont de tous types, sans distinction géographique ou sociale tant les dynamiques d'égalité des chances peuvent concerner chaque établissement, de centre urbain, de ZEP ou de zone rurale. Sur les quatre années d'existence, les lycéens suivis par le pôle ont vu leurs résultats dépasser très nettement la moyenne de leur établissement. A l'Université, le Pôle est un organe de soutien, de lien et de motivation des étudiants en difficulté. Il propose aux étudiants un catalogue de modules de formation. Chaque module de formation donne aux jeunes inscrits des outils polyvalents pour les aider à la réussite.

#### **Contact Presse**

France LAREDO - 04 78 78 71 50 ou 06 74 98 91 31  
france.laredo@univ-lyon3.fr

Membre de l'  UNIVERSITE DE LYON



# Communiqué de presse - 12/01/2010

## COMMUNIQUE DE PRESSE | 12/01/10

En 2006-2007, 95 modules de formation ont eu lieu pour 270 jeunes. En 2007-2008, 111 modules de formation pour 332 jeunes dont 177 lycéens, 123 étudiants, 23 élèves d'ouverture sociale de classes préparatoires. En 2008-2009, plus de 120 modules de formation pour plus de 530 jeunes dont plus de 250 lycéens. Pour l'année 2009-2010, plus de 150 modules de formations seront réalisés pour plus de 600 jeunes.

### L'Université Jean Moulin Lyon 3 accueille 25 % de boursiers sur critères sociaux

En 2009-2010, l'Université compte 4 830 boursiers, soit près de 23% de la population étudiante en formation initiale.

Leur nombre est en hausse : ils étaient 4 720 en 2008-2009 et 4 320 en 2007-2008.

Sur l'année en cours, en formation initiale, la part de boursiers sur critères sociaux est de 25% pour l'ensemble des étudiants de licence avec un peu plus de 28% en 1ère année de licence.

Elle atteint 27% en 1ère année de Master et 21% en 2ème année de Master.

C'est en DUT que cette proportion est la plus importante, avec 37% des étudiants.

#### ● Pour la licence,

- le taux de passage en année supérieure est de :
  - 40% pour les boursiers en fin de 1ère année de licence (42% en moyenne)
  - 63% en fin de 2ème année de licence (60% en moyenne),
- 85% des boursiers inscrits en 3ème année de licence obtiennent le diplôme (83% en moyenne),
- 25% des boursiers valident leur diplôme de licence en 3 ans à l'Université Lyon 3 (27% en moyenne).

Et pour les étudiants inscrits au PUP, le taux de passage en fin de L1 est de 54% et de 90% pour les années supérieures.

#### ● Pour le master,

- 75% des boursiers obtiennent le titre en fin de 1ère année de master (73% en moyenne)
- 82% des boursiers inscrits en 2ème année obtiennent leur master (77% en moyenne)

### Contacts PUP

- **Fabien Lafay** - Directeur  
Tél : 06 82 81 01 99
- **Florianne Buisson** - Directrice adjointe  
Tél : 04 26 31 85 07

#### Contact Presse

France LAREDO - 04 78 78 71 50 ou 06 74 98 91 31  
france.laredo@univ-lyon3.fr

# Le progrès - 30/01/2010

Le Progrès 30.01.2010 "Les grandes écoles recrutent en banlieue"

Plusieurs dispositifs locaux visent à élargir un recrutement, très marqué par l'origine sociale. Outre les journées de l'excellence, le PUP (Pôle universitaire de proximité) intervient dans les établissements. L'Insa, les ENS organisent du tutorat avec des lycées de banlieue. Ces établissements, ainsi que l'EM, participent à une école d'été, sorte de prépa avant la prépa. Ces efforts paient. Selon la Préfecture, les prépas de l'académie comptent désormais plus d'un tiers de boursiers. Pas besoin de quotas !

« C'est un instit qui est venu chercher mon grand-père, mon père. S'il ne l'avait pas fait, je ne serais pas là à vous parler ». Pierre-Jean Bravo, le proviseur du prestigieux lycée de Parc, à Lyon, s'adresse ainsi aux lycéens issus de quatre établissements « périphériques » (1) réunis hier après-midi à l'Ecole normale supérieure de Lyon.

« Je suis là par souci de justice et d'efficacité (...) Le système de reproduction en interne ne peut qu'aboutir à une forme de dégénérescence (...) N'ayez pas peur du mot concours (...) Ce qui vous allez apprendre en classe préparatoire, c'est oser accepter la difficulté. Cela vous sera utile la vie entière » poursuit le proviseur.

Le discours s'inscrit dans le cadre d'une « journée de l'excellence et de la réussite ». Le matin, des enseignants, des proviseurs, des directeurs de grandes écoles sont eux aussi allés à la rencontre des élèves, dans les lycées. En fin d'après-midi, les jeunes ont participé à des ateliers, répartis selon les filières. Le tout vise à les inciter à ne pas s'interdire les filières d'élite. « Peur de pas être à la hauteur » avoue Roman, en terminale STI. « Je ne connais pas les débouchés, ni le fonctionnement des grandes écoles. La longueur des études, le coût peuvent faire peur », indique Justine, en ES. « On est jeunes, on ne va pas gâcher les plus belles années de notre vie par nos études », renchérit sa copine, qui évoque aussi le coût : « On est juste à la limite pour avoir droit à une bourse ».

Plusieurs dispositifs locaux visent à élargir un recrutement, très marqué par l'origine sociale. Outre les journées de l'excellence, le PUP (Pôle universitaire de proximité) intervient dans les établissements. L'Insa, les ENS organisent du tutorat avec des lycées de banlieue. Ces établissements, ainsi que l'EM, participent à une école d'été, sorte de prépa avant la prépa. Ces efforts paient. Selon la Préfecture, les prépas de l'académie comptent désormais plus d'un tiers de boursiers. Pas besoin de quotas !

Muriel Florin

(1) Aragon à Givors, Camus à Rillieux, Sartre à Bron, Chabrières à Oullins, Simone Weil à Firminy

Bon à savoir

Ratio

11 candidatures en moyenne pour une place en prépa éco, 12 en littéraire et 13 en scientifique.

Accès

La plus accessible est celle du lycée Claude- Bernard à Villefranche (Eco commerce option technologique) avec moins de trois candidats pour une place. La moins accessible est celle du Parc (littéraire) avec près de 27 candidats.

Ordre

Dans les vœux admission post-bac, il faut toujours placer en tête les filières sélectives.

## Le Progrès.fr - 11/02/2010



« C'est un instit qui est venu chercher mon grand-père, mon père. S'il ne l'avait pas fait, je ne serais pas là à vous parler ». Pierre-Jean Bravo, le proviseur du prestigieux lycée de Parc, à Lyon, s'adresse ainsi aux lycéens issus de quatre établissements « périphériques » (1) réunis hier après-midi à l'École normale supérieure de Lyon.

« Je suis là par souci de justice et d'efficacité (...) Le système de reproduction en interne ne peut qu'aboutir à une forme de dégénérescence (...) N'ayez pas peur du mot concours (...) Ce qui vous allez apprendre en classe préparatoire, c'est oser accepter la difficulté. Cela vous sera utile la vie entière » poursuit le proviseur. Le discours s'inscrit dans le cadre d'une « journée de l'excellence et de la réussite ». Le matin, des enseignants, des proviseurs, des directeurs de grandes écoles sont eux aussi allés à la rencontre des élèves, dans les lycées. En fin d'après-midi, les jeunes ont participé à des ateliers, répartis selon les filières. Le tout vise à les inciter à ne pas s'interdire les filières d'élite. « Peur de pas être à la hauteur » avoue Roman, en terminale STI. « Je ne connais pas les débouchés, ni le fonctionnement des grandes écoles. La longueur des études, le coût peuvent faire peur », indique Justine, en ES. « On est jeunes, on ne va pas gâcher les plus belles années de notre vie par nos études », renchérit sa copine, qui évoque aussi le coût : « On est juste à la limite pour avoir droit à une bourse ».

Plusieurs dispositifs locaux visent à élargir un recrutement, très marqué par l'origine sociale. Outre les journées de l'excellence, le PUP (Pôle universitaire de proximité) intervient dans les établissements. L'Insa, les ENS organisent du tutorat avec des lycées de banlieue. Ces établissements, ainsi que l'EM, participent à une école d'été, sorte de prépa avant la prépa... Ces efforts paient. Selon la Préfecture, les prépas de l'académie comptent désormais plus d'un tiers de boursiers. Pas besoin de quotas !

Muriel Florin

Diversité, Égalité des Chances



## Diversité, Égalité des Chances

• Journée d'échange et de réflexion sur la Diversité et l'Égalité des Chances dans l'hémicycle de la toute pimpante médiathèque de l'INSA (\*) (Institut national des sciences appliquées de Lyon), qui tranche merveilleusement sur le parc immobilier de cette prestigieuse Université qui attire un nombre impressionnant d'étudiants étrangers, donnant la preuve si nécessaire du niveau de cette intelligence grise dispensée dans ses amphithéâtres et autres arènes du Savoir qui « classe » l'INSA parmi les meilleures institutions internationales ... Événement de « Solidarité » sous la haute présidence de Yazid SABEG, Commissaire à la Diversité et à l'Égalité des Chances.

Tout un programme destiné à faire émerger des candidats méritants et surtout en situation d'excellence, tous issus de la « Diversité » ... Appellation Ô combien ! Fameuse s'il en est, dans laquelle se complaisent nos tout aussi talentueux énarques, pour désigner principalement les jeunes originaires des communautés émigrées et parfaitement intégrées sur le territoire français, au point de partager elles aussi notre identité nationale ...



- Jeunes Étudiants donc sélectionnés, accompagnés et « tutorés » par d'autres Étudiants mais eux, issus des grandes Écoles, dont les dignes représentants assis parmi ces « potaches » candidats ingénieurs, figurent ci-dessous avec les plus représentatifs membres régionaux de l'État ...

• Une introduction menée par Alain

STORCK, Directeur de l'INSA de Lyon en compagnie d'Olivier Faron, Directeur Général de l'ENS de Lyon - Patrick Molle, Directeur de l'EMLYON, représenté par Patrice Houdayer, Directeur Général Délégué - Lionel Collet, Président de l'Université Lyon 1 Claude Bernard, représenté par Guy Annat - Hugues Fulchiron, Président de l'Université Jean Moulin Lyon III.

## Université Jean Moulin Lyon 3

Une allocution prononcée par Jacques GERAULT, Préfet de la Région Rhône-Alpes, Préfet du Rhône qui, souhaite la bienvenue à l'assistance et affirme sa détermination pour que cette Diversité soit convenablement menée à la réussite

## PUP Lyon 3

Puis, s'enchaîne la présentation des « Politiques Diversité » de chacun des établissements (cordées de la réussite), avec ces porteurs projets :

🇫🇷🇫🇷 Wafaa Fawzi, pour ENS Lyon

🇫🇷🇫🇷 Christine Didomenico, pour EMLyon

🇫🇷🇫🇷 Fabien Lafay, pour le Pôle Universitaire de Proximité – Lyon 3

🇫🇷🇫🇷 Yves Jayet, pour



le Centre Diversité et Réussite – INSA de Lyon

Une Table ronde s'organisait dans la foulée pour évoquer de l'amont à l'aval l'organisation de cette politique de la Diversité et de l'Egalité des Chances afin, de susciter les ambitions et soutenir la réussite.



A cette table nous observons :

🇫🇷🇫🇷 Yazid Sabeg, Commissaire à la diversité et à l'égalité des chances.

🇫🇷🇫🇷 Jean-Antoine Castano, proviseur du lycée Marcel Sembat, Vénissieux

🇫🇷🇫🇷 Jacques Laprée, proviseur du lycée Albert Camus,

### Rillieux-la-Pape

🇫🇷🇫🇷 Jacques Guillaumat, proviseur lycée Claude Bernard à sur Saône

🇫🇷🇫🇷 Camille Truchon, élève du lycée Albert Camus, Rillieux-la-Pape

🇫🇷🇫🇷 Nassim Benbraïka, élève-ingénieur INSA de Lyon issu du programme

🇫🇷🇫🇷 Louise Piguet, tutrice ENS



Chacun à sa manière nous fait partager son point de vue, son vécu, son expérience, ses difficultés parfois et ses triomphes souvent. Tous s'accordent à vouloir donner à ce programme d'accompagnement le

meilleur de ses capacités afin, que la réussite escomptée s'accomplisse de la façon la plus performante possible pour ces jeunes dont l'ambition se mesure à cette volonté d'accéder selon leurs mérites et leurs motivations à ce niveau d'excellence mais où, les quotas ne sont point admis, puisque seuls les candidats qui font montre de performances sont retenus.





Roland DEBBASCH, Recteur de l'Académie de Lyon, Chancelier des Universités n'est pas en reste pour confirmer ce qui vient de se dire, il insiste également pour que la communication passe parfaitement entre les Enseignants, les Élèves sans oublier l'implication effective des familles.



Remise des prix des meilleurs tuteurs de l'EMLYON

Une présentation de la charte de la Diversité par Marie-Pierre BRUNET, Responsable antenne IMS Rhône-Alpes précède la signature de ce document par les établissements présents.

En conclusion Yazid SABEG, Commissaire à la Diversité et à l'Égalité des Chances, affirme à la fois sa satisfaction de voir se concrétiser ce « plan d'accompagnement » pour la Réussite et s'avise de maintenir le cap et les efforts pour que la relève des « vétérans » de notre Industrie soit assurée dans les meilleurs conditions par ces futurs élèves ingénieurs aux classes préparatoires des grandes Écoles ...



N'oublions pas la formule exprimée à l'occasion du 20ème anniversaire de la Convention Internationale des Droits de l'enfant, par Francis Vuibert, *Préfet Délégué pour l'Égalité des Chances, auprès de Jacques Gérard, Préfet de la Région Rhône-Alpes, Préfet de la Zone de Défense Sud-Est, Préfet du Rhône,*

présent également à cette réunion :

« Ma fonction ne devrait pas exister si aujourd'hui il existait une égalité évidente entre tous les hommes et les femmes et quelques soient leur origines ou leurs appartenances ... »

· Le préfet délégué pour l'égalité des chances assiste le préfet de département pour toutes les missions concourant à la coordination et à la mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière de cohésion sociale, d'égalité des chances et de lutte contre les discriminations.

A ce titre, il participe à la mise en œuvre des actions visant à l'intégration des populations immigrées.

· Contact :

Téléphone : + 33 (0)4 72 61 60 60

Télécopie : + 33 (0)4 72 61 41 06

Marc POTY

A Villeurbanne & à Lyon, ce 13 Janvier 2010

[www.alirealyon.com](http://www.alirealyon.com)

Photos : Yazid SABEG, Commissaire à la Diversité et à l'Égalité des Chances / M.P.PHOTOS-LYON

• Contact INSA :

- (\*) « L'INSA de Lyon est une des plus grandes écoles d'ingénieurs françaises. Elle forme en 5 ans des ingénieurs pluri-compétents, humanistes, innovants et dotés d'un esprit entrepreneurial. » (Fin de citation)

[www.insa-lyon.fr/](http://www.insa-lyon.fr/)

Préfecture du Rhône

106 rue Pierre Corneille

69419 Lyon cedex 03

Standard : + 33 04.72.61.60.60

Télécopie : + 33 04.78.60.49.38

[www.rhone.pref.gouv.fr](http://www.rhone.pref.gouv.fr)

# L'UNIVERSITÉ JEAN MOULIN LYON 3 SE DOTE D'UNE FONDATION PARTENARIALE

**07 juin 2010** par Pierre ANGONIN

Only Lyon - 7/06/2010

Tweeter

J'aime

**Autonome depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010, l'Université Jean Moulin Lyon 3 a décidé de développer des actions engagées depuis de nombreuses années dans le domaine de la réussite et de l'égalité des chances en se dotant d'une fondation partenariale.**



Cette fondation aura pour objectif d'intensifier le partenariat avec les entreprises, de favoriser l'innovation, d'encourager les initiatives et de partager les expériences. Elle permettra également à l'Université Jean Moulin Lyon 3 de poursuivre sa politique d'ouverture en faisant face au contexte socio-économique international de plus en plus compétitif.

© [www.b-rob.com](http://www.b-rob.com)

[Lire la plaquette d'information +](#)

[Fondation partenariale de l'Université Jean Moulin Lyon 3 +](#)

Trois projets devraient ainsi voir le jour :

- Accompagner l'orientation et les premiers choix, grâce aux actions du Pôle Universitaire de Proximité de Lyon 3, de la cellule d'accueil des étudiants étrangers et du Service Commun Universitaire d'Information et d'Orientation - Insertion professionnelle.
- Faciliter le parcours universitaire et la réussite des étudiants, à l'aide du plan «réussite en licence», des actions du Pôle Universitaire de Proximité de Lyon 3 et des actions de la Mission Handicap.
- Faciliter l'insertion professionnelle des étudiants grâce à l'acquisition d'un savoir-faire opérationnel, au développement d'un projet professionnel clair et aux rapprochements entre étudiants et professionnels.

[Université Jean Moulin Lyon 3 +](#)

Cette information nous a été envoyée par [Thierry Vitoz, Ambassadeur ONLYLYON +](#)





## AERES Novembre 2010 - Rapport d'évaluation de l'Université Jean Moulin Lyon 3

## III – Une formation continue en expansion

Lyon 3 est la 13<sup>ème</sup> université française en chiffre d'affaires de formation continue (3,85 M€ dont 1,7 M€ pour le seul IAE) et la 2<sup>ème</sup> sur le site après Lyon 1, avec une montée en puissance ces dernières années.

Le Service commun de formation continue a été mis en place en conservant des services de formation continue dans les composantes majeures comme la Faculté de droit, l'IAE, l'IUT, ainsi qu'à l'IFROSS (Institut de formation et de recherche sur les organisations sanitaires et sociales). Le service commun aide les composantes plus petites et gère entre autres la VAE et la préparation au DAEU (Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires) sur Lyon et Bourg-en-Bresse).

Cette action s'accompagne de projets technologiques qui doivent apporter notoriété et rayonnement et participer à la diffusion des savoirs :

- faculté virtuelle de droit ;
- projet de Licence professionnelle "Notariat" à distance avec l'Institut régional des métiers du notariat ;
- formation à distances de militaires en opérations extérieures.

L'université développe, en partenariat avec les collectivités, sur ce très important lieu de mémoire qu'est le site de Montluc, un projet d'implantation qui regroupera toute la formation continue de Lyon 3. La réussite de ce projet devrait apporter rayonnement et forte valeur ajoutée pour ce secteur.

Incontestablement, la formation continue constitue un point fort pour cette université de SHS.

## IV – Une politique documentaire incertaine à l'échelle du site

Lyon 3 est dotée d'un service commun de documentation (SCD) et a été co-contractante, avec Lyon 2 et l'ENS, de la bibliothèque interuniversitaire lettres et sciences humaines (BIU LSH) accessible aux étudiants à partir du L3 et implantée sur le campus de Gerland. La convention liant les établissements prévoyait notamment une carte documentaire. Sa dénonciation en juillet 2009 par les deux universités lyonnaises met en évidence la nécessité de réviser le fonctionnement de la BIU sans remettre en cause l'existence d'une bibliothèque de recherche de grande qualité absolument nécessaire sur le site lyonnais. Il est souhaitable que ces difficultés soient rapidement surmontées dans l'objectif d'une rationalisation des ressources poursuivie par le PRES.

Le SCD comprend trois bibliothèques de proximité et une trentaine de bibliothèques associées (instituts et centres de recherche) dont les fonds sont, pour la plupart, inventoriés dans le catalogue du SCD.

Le SCD réalise 71,3% des dépenses documentaires de l'université. Il est dirigé, depuis 1977, par le même conservateur, ce qui a permis d'assurer une continuité et un vrai travail de fond. Le catalogue a été créé progressivement depuis les années 1990. Il couvre 390 000 documents accessibles à distance. Sur un budget annuel de 1,2 M€, les achats représentent 60% du total.

L'accès aux ressources en ligne a été renforcé dans le domaine juridique, mais reste limité en lettres et sciences humaines. La grille horaire a connu des extensions dans le cadre du plan licence : nocturnes jusqu'à 21 h 00, ouverture pendant les congés de printemps.

Le SCD est bien géré mais risque de connaître des difficultés du fait de l'insuffisance des locaux, notamment en droit. Globalement, le SCD reste un atout pour l'université.

## V – Un environnement pédagogique développé

Une charte des examens a été approuvée au CA du 8 juillet 2008 pour l'ensemble de l'université.

Un questionnaire d'évaluation des formations et des conditions de travail a été mis en place. Il semble que la partie évaluation des enseignements, elle-même, rencontre des réticences qui ont conduit à dissocier celle-ci, pour la traiter séparément. La démarche s'en trouve affaiblie.

Le PUP (pôle universitaire de proximité) a été créé il y a quatre ans, en partenariat avec la Préfecture et le Rectorat, en direction des lycéens et étudiants de licence en difficulté, afin de favoriser leur réussite scolaire ou universitaire et leur insertion professionnelle. Lyon 3 propose ainsi un catalogue de modules de formation non disciplinaires de trois heures visant l'acquisition d'éléments de méthode : gestion du temps, apprentissage de la

synthèse, prise de parole en public, bases de culture générale. En 2009-2010, il a concerné 1 038 jeunes dans 180 modules dont 1/3 destinés aux étudiants. Les résultats sont positifs puisque le taux de réussite de ces étudiants est de 55% pour la licence, et de 93% pour la troisième année, taux qui sont supérieurs à ceux enregistrés pour l'ensemble des étudiants, et alors même qu'il s'agit d'étudiants réputés "en difficulté".

Le Plan de réussite en licence comporte notamment un dispositif de tutorat d'encadrement pédagogique, diversement utilisé par les étudiants avec, par exemple, un entretien obligatoire avec un enseignant pour ceux qui n'ont pas validé les crédits nécessaires à leur passage dans l'année supérieure.

Ce constat globalement positif doit toutefois être pondéré, les dispositifs gagneraient à être coordonnés et le repérage des étudiants devant en bénéficier amélioré.

Dans le domaine de l'environnement numérique de travail (ENT), un sérieux effort a été mené autour de la création du SeTIC, service général chargé de mettre en œuvre les nouvelles technologies. En ce qui concerne la formation des étudiants, un stage de prérentrée à la première année de licence d'une durée de 12 heures est obligatoire en septembre (il a concerné en 2009-2010 près de 3 600 bacheliers à l'aide de près de 50 formateurs). Une première session de certification C2I - niveau 1 a été organisée en juin 2009 et sera suivie d'un autre examen en 2010. Une large palette d'outils numériques est fournie aux étudiants ainsi que des documents pour les utiliser. Sur l'intranet étudiant, des plates-formes pédagogiques fournissent plans de cours et bibliographies. Les professeurs s'investissent progressivement dans ce travail d'enseignement à distance particulièrement apprécié par les étudiants salariés.

Enfin, une Maison des langues offre la possibilité de travailler une trentaine de langues et de préparer le TOEFL ou le TOEIC.

En conclusion, on constate une grande diversité dans l'offre de formation conduisant à de l'hétérogénéité dans l'évaluation des mentions par l'AERES.

La carte des formations devrait faire l'objet d'une politique d'établissement plus recentrée et plus lisible. Organisée au niveau central, sous l'égide du CEVU, elle éviterait des initiatives dans les composantes conduisant à des présentations complexes et à des redondances. C'est en master que les opérations de simplification et de mutualisation interne et surtout externe doivent se développer en s'appuyant sur une estimation claire des coûts des formations et en recherchant une meilleure lisibilité au niveau du site lyonnais. Mais il n'est pas facile pour l'université de s'extraire des logiques de ses différentes composantes et d'afficher des stratégies partagées par l'ensemble des enseignants.

A l'échelon du PRES, l'offre de formation a fait l'objet d'un travail conséquent de mise en cohérence au niveau M. La recherche de la mutualisation externe va se développer à partir de la réflexion en collegium dans les domaines du Droit, de la Gestion, des Sciences sociales, en Histoire et Géographie avec les universités de Lyon 1, 2 et Saint-Etienne.

## I – Les points forts

- La reconnaissance d'un niveau d'excellence pour certaines formations, notamment en droit et à l'IAE ;
- Les valeurs promues par l'université en matière d'égalité des chances et les actions qu'elle conduit dans ce domaine : **Pôle Universitaire de Proximité**, par exemple ;
- Une vie étudiante de qualité, notamment en matière associative et culturelle ;
- Une action solide et reconnue en matière de formation continue.

## II – Les points faibles

- Une offre de formation qui manque globalement de cohérence et de lisibilité dans le contexte lyonnais ;
- Une recherche de niveau et de production très inégale, dont les faiblesses peuvent avoir, à moyen terme, des retombées négatives sur la qualité des formations, y compris dans les secteurs phares de l'université ;
- Une politique de relations internationales qui n'est pas à la hauteur des ambitions affichées ;
- Des structures internes très autonomes qui entravent l'émergence d'une politique d'établissement ;
- Une stratégie en matière de PRES et de coopération avec les autres établissements qui peine à s'affirmer et fait écho aux difficultés du PRES à se mobiliser sur des projets communs, comme le Grand emprunt.

## III – Les recommandations

- Poursuivre la politique d'ouverture interne et externe ;
- Poursuivre et approfondir le rapprochement en vue d'une meilleure lisibilité de l'offre de formation avec les autres universités du PRES, notamment Lyon 2 mais aussi Saint-Etienne, en multipliant les cohabitations et combattant toute tentative de revenir à un isolement dangereux dans le nouveau contexte national et international de l'enseignement supérieur ;
- Poursuivre une politique de soutien à l'excellence en matière de recherche ;
- Clarifier le fonctionnement des instances de l'établissement dans le sens d'une meilleure identification des responsabilités ;
- Veiller à ce que la stratégie de l'établissement soit clairement comprise en externe et adoptée en interne comme une véritable stratégie partagée et non comme une juxtaposition de stratégies de composantes.

## 1 500 étudiants au Forum de l'Orientation

L'Université Jean Moulin Lyon 3 vient d'accueillir l'édition annuelle du Forum de l'Orientation organisée par la Corpo Lyon 3 avec le soutien de nombreux partenaires.

Présidé par Morgane Valla et organisé par Renan Cottin et Baptiste Lodéon, ce Forum a été une fois de plus une réussite et un temps fort de l'année universitaire puisqu'il a permis aux étudiants issus de toutes les filières de se renseigner sur leurs choix d'orientation ainsi que de rencontrer des professionnels et donc, de se rapprocher des réalités de leur avenir.

A cette occasion, s'est tenu dans les amphithéâtres de la Manufacture des Tabacs un cycle de conférences ayant pour ambition d'améliorer la réussite universitaire des étudiants en licence et les conditions de leur insertion professionnelle. La conférence d'ouverture avait pour thème « Comment optimi-

ser ses années à l'Université ? » et était animée par Pierre-Guy Vaschalde, coordinateur du plan « Réussite en Licence ». Elle fut suivie d'une formation sur la rédaction du CV et de la lettre de motivation, donnée par Fabien Lafay et Floriane Buisson, responsables du Pôle Uni-



versitaire de Proximité. De nombreux étudiants ont plébiscité ces conférences d'une grande qualité. De même, les étudiants ont pu se renseigner sur les métiers de notaires, commissaires-priseurs, avocats, directeurs des ressources humaines, huissiers, gendarmes, responsables bancaires... Enfin, une journée a été consacrée à l'international.

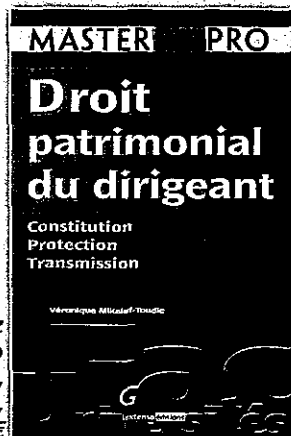
### Publication

## Droit patrimonial du dirigeant

L'ouvrage de Véronique Mikalef-Toudic, « Droit patrimonial du dirigeant », permet de mettre en lumière l'aspect juridique du patrimoine. Les principes gouvernant la détention du patrimoine, l'influence de la vie de couple sur la constitution du patrimoine, sa protection et les divers modes possibles de transmission intéressent

tout individu. Cependant, ces problématiques revêtent une importance particulière pour le dirigeant, pour celui ou celle qui exerce son activité professionnelle de manière indépendante. Les raisons pour lesquelles un dirigeant choisit un régime matrimonial ou en change, ou encore consent une donation-partage, ne sont pas celles de tout individu. L'une des préoccupations majeures du dirigeant demeure la préservation et la pérennité de son entreprise et, en conséquence, de son patrimoine professionnel. Les règles relatives à la constitution, la protection et la transmission du patrimoine sont présentées et illustrées dans cet ouvrage à travers le prisme du dirigeant.

Véronique Mikalef-Toudic est maître de conférences en droit, habilitée à diriger des recherches à l'Université de Caen. Elle est également directrice de l'IUP Banque-Assurance de Caen.



Chez  
Lextenso  
éditions,  
552 pages,  
45 €

### Décisions

## Jurisprudence en droit du travail

Dans deux arrêts importants du 19 novembre 2010, la chambre mixte de la cour de cassation, composée de la deuxième chambre civile, de la chambre commerciale, financière et économique et de la chambre sociale, a cassé des arrêts rendus par les cours d'appel de Paris et de Versailles en jugeant que les dispositions de l'article L 227-6 du code de commerce n'excluent pas la possibilité pour le président ou le directeur général de déléguer le pouvoir d'effectuer des actes déterminés comme celui d'engager ou de licencier les salariés de l'entreprise.

Elle précise également qu'une telle délégation n'obéit à aucun formalisme particulier et qu'elle peut être ratifiée a posteriori

et peut résulter des fonctions même du salarié qui conduit la procédure de licenciement lorsque celui-ci est chargé de la gestion des ressources humaines.

La cour de cassation met ainsi fin à une interprétation qu'elle considère comme erronée des dispositions de l'article L 227-6, fondée sur une confusion entre le pouvoir général de représentation de la SAS à l'égard des tiers soumis aux dispositions de ce texte et la délégation de pouvoirs fonctionnelle qui permet aux représentants de toute société, y compris des SAS, de déléguer conformément au droit commun une partie de leurs pouvoirs afin d'assurer le fonctionnement interne de l'entreprise.

## **Contact:**

Fabien Lafay

Directeur Pôle Universitaire de Proximité

6, cours Albert Thomas BP 8242  
69355 Lyon cedex 08

Tel: 04 26 31 85 80  
06 82 81 01 99

[pup@univ-lyon3.fr](mailto:pup@univ-lyon3.fr)

[www.lepup.fr](http://www.lepup.fr)